

Suite à un courrier à la Mairie de Maurs concernant des dégradations sur les tables, une subvention exceptionnelle de 200€ nous a été versée.

➤ **Rapport financier:**

Recettes :

Baisse 574€ liée à la baisse des licences, pas de grandes manifestations organisées et pas de prise en compte des différentes Municipalités sur le Pays de Maurs pour l'octroi de subvention sauf Maurs pour l'instant.

Dépenses :

Hausse 1411€ justifié par l'achat de matériels indispensables, prises en charge casse-croûte après matchs (décision prise lors de la dernière AG) et repas des 20 ans du Club.

Raquettes : achat groupé avec CD puis revente de raquettes afin de faire bénéficier aux joueurs des remises club. Au final 0€ pour le club.

- **Le bilan financier est soumis au vote, Il est adopté à l'unanimité.**

➤ **Rapport sportif:**

Championnat par équipes : (les vendredis soirs)

Pour rappel, une saison pongiste de championnat par équipes est partagée en deux phases bien distinctes. Une première de septembre à décembre inclus puis une seconde phase de janvier jusqu'au mois de juin.

Équipe 1 en D1 : en 1^{ère} phase, privée de son leader, elle ne peut assurer son maintien et redescend en D2. En deuxième partie de championnat elle surclasse toutes les autres équipes du Cantal et retrouvera donc la D1 la saison prochaine. Elle obtient le trophée D2.

Équipe 2 en D3a : l'équipe assure sa saison avec un turnover important des joueurs afin de permettre à un maximum de jeunes de s'essayer à la compétition par équipe. Son capitaine assume son choix de parfois privilégier la technicité des joueurs sur certains matchs. Elle finira à la 3^{ème} place en 2^{ème} phase en battant l'équipe 3 de Maurs.

Équipe 3 en D3b : une équipe stable quant à son effectif, roulement à quatre pour 3 joueurs, celui qui ne joue pas sert de coach, elle termine à la 4^{ème} place de la D3.

Critérium Fédéral (Indiv) : (les dimanches)

4 Tours + 1 Finale comme à l'accoutumée

Cette saison 9 engagés même si tous n'ont pas forcément participé à tous les tours. De nombreux podiums synonymes de qualification en régionale. Déplacement oblige, le choix est fait de se maintenir en départementale, en passant dans la catégorie supérieure pour les 3 premiers tours. Pour le 2^{ème} et le 3^{ème} tour, Louis Cabanes a fait le déplacement en régionale avec de très bons résultats.

Les joueurs du TTPM ont obtenus quatre 1^{ères} places sur les podiums lors de la finale départementale.

Top Détection Départemental : (le dimanche 10/12/17)

Comme son nom l'indique, cette compétition a pour but de déceler le potentiel des plus jeunes. 4 participants inscrits par le TTPM. Résultats excellent : 4 podiums dont trois 1^{ères} places et une qualification en régional.

Coupe Davis : (le dimanche 14/01/18)

Championnat par équipes (de 2 ou 3 joueurs)

5 équipes engagées. Journée longue mais dans un esprit convivial et sportif.

4 podiums au final dont une 1^{ère} place (féminine).

Coupe du Cantal : (le dimanche 04/03/18)

5 participants. Deux 1^{ères} places (féminines) sur les podiums.

En conclusion, le club est bien représenté sur l'ensemble des manifestations proposés et surtout sur les podiums. Bonne dynamique du groupe avec à la clé l'obtention pour la première édition, du Trophée des Clubs du Cantal, le « challenge Joseph JURVILLIER ».

Bravo à tous !

Le club a aussi été récompensé par le Trophée du Challenge « FAIR-PLAY » qui sera remis au mois de septembre). Depuis 3 ans que nous espérons le ravir au club de RIOM, c'est maintenant chose faite.

En conclusion, le club est bien représenté sur l'ensemble des manifestations proposées avec à la clé de nombreux podiums. Bonne dynamique du groupe.

➤ **Récapitulatif saison 2017-2018:**

27 adhérents (5 féminines / 22 masculins)

11 jeunes – 8 licences traditionnelles / 3 licences promotionnelles (loisir)

16 adultes – 10 licences traditionnelles / 6 licences promotionnelles (loisir)

Répartition par catégories d'âge	
1	Poussins
4	Minimes
3	Cadets
3	Juniors
5	Séniors
11	Vétérans

Provenance géographique	
4	Mauris
10	St Etienne de Mauris
6	Quézac
2	St Santin de Mauris
2	St Constant
1	St Julien de Tournac
1	Rouzières
1	Linac

➤ **Cotisations annuelles :**

Jeunes (<16 ans)

Compétition 40€
Loisir 40€

Adultes

Compétition 70€
Loisir 50€

➤ **Créneaux d'entraînements (gymnase de Mauris) :**

- Mardi de 17h00 à 20h00 (Loisir jeunes et adultes)
- Mercredi de 18h00 à 19h15 (Entraînement dirigé ce groupe constitue l'école du TTPM).
- Mercredi à partir de 19h15 (compét).
- Vendredi à partir de 21h. (compét).
- Championnat les vendredis soir (20h30) et certains dimanches (Indiv)

➤ **Compétitions :**

Championnat par équipes :

3 équipes engagées dans le championnat départemental (1 en D1 et 2 en D3).

Critérium Fédéral Départemental :

9 joueurs engagés dont 5 joueurs se sont qualifiés pour le niveau régional, 1 seul a participé en régional

Quatre 1^{ères} places sur les podiums lors des finales départementales du critérium

Top détection départemental (jeunes) :
4 joueurs engagés – 4 podiums

Coupe du Cantal (Final par classement) :
5 joueurs engagés – 2 podiums

Coupe Davis :
5 équipes engagées – 4 podiums
4 joueurs engagés - 1 podium

Manifestations organisées au gymnase Municipal de Maurs :

Le 15 octobre 2017 – 1^{er} tour du critérium départemental

Le 29 octobre 2017 – Journée départementale de stage

Le 18 mars 2018 – 3^{ème} tour du Critérium Départemental

Le 15 avril 2018 – Journée départementale de stage

Le 13 mai 2018 – Journée Maursoise et déplacement à Villeneuve/Lot (rencontre ProA)

➤ **Renouvellement du bureau :**

Il est procédé au renouvellement du bureau de l'association après appel de candidatures expresses, encore pour cette année le bureau est renouvelé à l'identique :

- ❖ Président : Benoit BAZIN
- ❖ Trésorière : Txia BAZIN
- ❖ Secrétaire : Michel VIEILLEFOND

A cette occasion, il est rappelé qu'une commission événementielle dirigée par Alain RICHARD a été créée par la dernière AG pour l'organisation d'événements et la promotion du TTPM.

Préparation Saison 2018-2019 et perspectives pour l'année.

Calendrier

Validé par le CD. Attention Coupe Davis en novembre et non plus en janvier. (Aide CD passe de 30€ à 100€/compétition)

Tarifs

Les tarifs pour la saison à venir n'ont pas été approuvés par le comité directeur du CD15 qui n'a plus la maîtrise de sa part. Ceux-ci sont imposés par la Ligue AURA, sous couvert d'anticipation du « projet d'unification des tarifs », voulu par la Fédération à compter de la saison 2019-2020. Suite au rejet unanime des tarifs lors de la réunion de fin de saison, courrier (virulent digne d'une « révolte estudiantine » dicit le président de la Ligue) des clubs du Cantal au Ministre des Sports, au président de la Fédé, au président de la Ligue, au président du CDEOS, aux élus du département ... Les clubs présents lors de la réunion refusent de se ré-affilier en l'état actuel des choses. Pour l'instant le courrier a reçu une fin de non recevoir de la part de nos instances. En bref : doublement des tarifs d'engagement d'équipe, licences tradi benjamins poussins passent de 23 à 37€, les autres licences tradi prennent 5€... Affaire à suivre

Ecole de Ping

A faire évoluer suivant le réel niveau d'implication des jeunes donc à redéfinir suivant les participants et les adhésions éventuelles après le Forum des Associations 2019.

Investissements

Renouvellement des maillots, plusieurs pistes évoquées mais rien n'est tranché (matière, taille, coloris). Il sera rajouté sur la feuille d'adhésion au club une ligne de choix pour collecte des informations et décision par la suite avec partenariats éventuels.

Championnat par équipes

On table sur 2 équipes en se laissant jusqu'au mois de septembre pour savoir si on reconduit la 3^{ème}. Attention doublement du tarif d'engagement des équipes.

Il faut réussir à recadrer le créneau du vendredi soir notamment lorsqu'il y a un match. Respect des horaires, accès aux vestiaires (à voir lors de la réunion planning gymnase)

Partenariat

Nous sommes très heureux de l'arrivée d'un partenaire du TTPM. Il s'agit de la société C2M située dans la Z.A Laborie à Maurs. Merci à Jean-Marc CHABUT et à toute son équipe pour leur confiance. Reste à finaliser un autre partenariat avec une enseigne de grande distribution.

Tournoi et manifestations

Suite à l'**avis général** lors de notre AG une date d'organisation d'un nouveau tournoi a été annoncée pour le **Dimanche 26 MAI 2019** cela suppose donc la présence de tous.

Une discussion s'engage sur l'organisation de la tombola interne du TTPM, si la trésorière et le secrétaire sont la pour la mise en route de cette tombola il faudrait qu'une participation accrue de l'ensemble des adhérents se mette en place pour la recherche des commerçants ainsi que la vente des grilles de cette tombola.

A maintenir 2 journées Critérium ainsi que des journées stage à Maurs.

A voir l'organisation de journée « Match Ping » sur quelques dimanches dans l'année.

Présentation du Club de Tennis de Table du Pays de Maurs au forum des associations organisé par la municipalité de Maurs le 08 septembre 2018, à finaliser par un système de roulement horaire avec mise en place d'une table à l'espace Cabrespine.

Licences et engagements individuels

Les frais d'inscription aux épreuves individuelles pour les adhérents continueront d'être pris en charge par le club.

Une augmentation des cotisations est voté à la majorité des voix pour l'année prochaine, elles sont fixées à :

- ✓ 90 € pour les adultes (+ 16 ans) licences Compétitions (licence loisir : 70€)
- ✓ 60 € pour les jeunes (- 16ans) licences Compétitions (licence loisir : 40€), réduction pouvant aller jusqu'à 20% suivant le nombre de licenciés dans une même famille.

OD :

Dernière année de validité du certificat médical pour le renouvellement de licence, il faut juste un questionnaire de santé à remplir par l'adhérent. Les nouvelles demandes devront présenter un certificat médical. (A faire rapidement pour les membres du bureau juillet 2017)

Réunion d'occupation du gymnase, comme toujours, il va falloir batailler. Mais il faut qu'on récupère intégralement les créneaux partagés qui ne sont pas employés. (Voir avec le Tennis)

Formation théorique Arbitre Régional le 04 novembre sur Aurillac. Il nous faut une estimation pour fin juillet des personnes intéressées. Quelques candidats se proposent.

Il est remis en fin de séance les Mérites Départementaux 2016/2017

La séance est levée à 22h00.

Signatures :

Le président



La trésorière



Le secrétaire

